

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 067013

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

120075

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0262

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre : RETRAITE

Nom & Prénom : BENARABE Abdellah

Date de naissance : 01/01/1938 à CASABLANCA

Adresse : 48 IMPASSÉ Bd Abderrahim Boussafir

HAY RAHA CASA -

Tél. : 07 00 95 78 44 Total des frais engagés : 1584,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Hassan IBNUALI
Psychiatre - Psychothérapeute
76, Bd. Abdelmoumen
Casablanca. Tél: 05 22 99 00 20

Date de consultation : 04/04/2022

Nom et prénom du malade : BENARABE Abdellah Age : 62 A

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Psychose chronique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 14/4/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4.4.22 - C. N. Asy			300	 Dr. Hassan IBNOUALI Psychiatre - Psychothérapeute 76, Bd. Abdelmoumen Casablanca Tél: +212 52 99 00 20

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie du CHAOI <i>Marie CHAOI</i> <i>1 Rue Alibekouane</i> <i>Garnisonne 78 952239 09 13</i>	10/4/2022	1291,83

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			COEFFICIENT DES TRAVAUX
			MONTANTS DES SOINS
			DEBUT D'EXECUTION
			FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

عيادة لطلب النفسي و العلاجات النفسية

Cabinet de Psychiatrie et de Psychothérapie

Dr. Hassan Ibnouali

الدكتور حسن ابن علي

Diplômé de la faculté de Médecine de Paris

خريج كلية الطب بباريس

Ex. Assistant Spécialiste des Hôpitaux de Paris

مساعد أخصائي سابق بمستشفيات باريس

Ex. Chef de Clinique en Suisse

رئيس مصلحة سابق بسويسرا

Difficultés neuro-psychologiques et sexuelles

الصعوبات النفسية والعصبية وال الجنسية

Hypnose Ericksonienne

التنويم الإريكسوني

Programmation Neuro-Linguistique

البرمجة العصبية - اللسانية

Thérapie Cognitivo-Comportementale

العلاج المعرفي - السلوكي

Praticien E.M.D.R Europe

Casablanca, le 4.4.2022

Benarabe Abderrahim

139,60 X 3

>
5

Jolian

100:

1 ep

le 20

193,00 X 3

39,7

Médizapin

>
6

1 ep

30,8

1 ep
kastex
kastex
kastex

129,18

>
7

Dr. Hassan IBNOUALI
Psychiatre - Psychothérapeute
76, Bd. Abdelmoumen
Casablanca. Tel.: 05 22 99 00 20

صيدلية الكاف
Pharmacie du CAF
Mme CHAOUI SAMIRA
1 Rue Al Oukhouane Beauséjour
Casablanca. Tel: 05 22 39 39 73

Durée du traitement

Trois mois

مدة العلاج :

76, Bd. Abdelmoumen - Résidence La Koutoubia - Casablanca 20100

Tél. : 05 22 99 00 20 - E-mail : dribnouali@gmail.com

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN 100mg. cp séc B 30
P.P.V: 139,60 DH



6 118001 081776

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
SOLIAN 100mg. cp séc B 30
P.P.V: 139,60 DH



6 118001 081776

LOT: 043
PER: JUN 2023
PPV: 291 DH 00

E 118001 081776
P.P.V: 139,60 DH
SOLIAN 100mg. cp séc B 30
Ain sebaâ Casablanca
Route de Rabat -R.P.1
Sanofi-aventis Maroc

LOT: 049
PER: FEV 2024
PPV: 291 DH 00

LOT: 049
PER: FEV 2024
PPV: 291 DH 00